



## **ADHERER A KAYAK ET NATURE**

L'adhésion annuelle à l'association Kayak et Nature en Seudre est de 140€ pour un adulte.

### **Votre cotisation est répartie comme suit :**

- 56€ pour la Fédération française de canoë kayak (dont assurance).
- 15€ pour le Comité Régional Canoë Kayak Nouvelle Aquitaine
- 2€ pour le Comité Départemental Canoë Kayak Charente Maritime.
- Le reste sert à financer les activités adhérents du club.

### **L'adhésion à Kayak et Nature donne droit :**

- A participer aux sorties proposées par le club tous les week-ends de mi-janvier à mi-décembre (sauf juillet/août).  
L'après midi ou toute la journée, le samedi ou des week-ends kayak.
- A participer à toutes les sorties organisées par le club juillet et août (à destination des touristes) dans la limite des places disponibles.
- A louer gratuitement un kayak à Mornac en juillet et en août (dans la limite des places disponibles).
- Au prêt du matériel kayak lors des sorties proposées par Kayak et Nature. Vous devez être correctement équipé en fonction de la météo : chaussures fermées, polaire, coupe-vent, pantalon polaire et affaires de rechange.
- A un tarif préférentiel sur les formations proposées par Kayak et Nature.
- A participer à un voyage kayak à l'étranger une fois par an, organisé par Kayak et Nature.
- A une réduction de 50% sur le tarif tout public si vous venez naviguer avec vos amis ou famille (dans la limite de 4 personnes).
- A une voix ou un pouvoir à l'Assemblée Générale annuelle du club, en avril de chaque année.

**Vous pouvez venir tester notre activité adhérente au tarif de 25€, déductible des 140€ d'adhésion (si adhésion), lors d'une sortie débutante sur eau calme.**

A bientôt sur l'eau,

L'équipe Kayak et Nature